

Abonnements: Un an... \$4.00
Six mois... 2.00
Trois mois... 1.00

H. Beaugrand,
Directeur-Propriétaire.

Bureaux:
22, rue St Gabriel.

Ed. Quotidienne

AVIS SPECIAL.

On publiera les DEMANDES D'EMPLOI et D'EMPLOYS, dans la PATRIE, à raison de 10 Cents par jour pour insertion, pour les annonces qui ne contiennent pas plus de dix mots, et un cent pour chaque mot supplémentaire.

Cartes d'affaires.

LEON LEDIEU,
AVOCAT,
33, Rue St. Jacques, Montréal

ROY & BOUTILLIER
AVOCATS
No. 10, Rue St. Jacques, No. 10
MONTREAL.

MM. LAREAU et LEBEUF,
Avocats,
Ont transporté leurs bureaux au
No. 57, rue St. Gabriel,

Husmer Lanctot B. C. I.
AVOCAT,
No. 3, Côte de la Place d'Armes,
Montréal.

R. & L. LAFLAMME
AVOCATS
No. 42, Rue St. Jacques, No. 42
MONTREAL.

Adelard P. Forget B.C.L.
AVOCAT
No. 33 Rue St. Vincent No. 33
MONTREAL.

Christin et Globensky
AVOCATS
38, RUE ST. VINCENT, — 38
MONTREAL.

J. E. ROBIDOUX
Avocat,
10 RUE ST. JACQUES
Montréal.

N. ARCHAULT
AVOCAT
24 Rue St. Jacques.

E. U. PICHE,
AVOCAT et Conseil de la Reine
BUREAU:
293 Rue Notre-Dame.

Lajoie, Perrault & Seath
SYNDICS et COMPTABLES
64 et 68 Rue St. Jacques.
MONTREAL.

BEAUSSOLEIL & KENT
Syndics officiels et comptables
No. 55 RUE ST. JACQUES, No. 55
C. BEAUSSOLEIL. A. L. KENT.
Syndic officiel. Comptable.

Dr. A. T. Brossseau,
CHIRURGIEN,
Professeur de Pathologie externe et de Clinique
Chirurgicale à l'Université Laval,
Bureau et résidence: 433, Rue CRAIG,
Vis-à-vis le Champ-de-Mars.

ARCHAMBAULT
Artiste Photographie
800 Rue Notre-Dame.

DANSEREAU & Cie.

AGENTS DE LA
SOCIÉTÉ DE COMMISSION, DE CONSIGNATIONS ET DE TRANSPORTS,
(CAPITAL: 1,000,000 FR.)
No. 1, RUE LAFAYETTE, PARIS.
Succursales: Havre, Brest, Nantes, Bordeaux, Marseilles, Saigon,
(Cochin-Chine), St. Pétersbourg (Russie).

IMPORTATEURS DE
TOUS GENRES DE MARCHANDISES EUROPEENNES

AGENTS des Elécteurs Français succursales, dont les publications sont
offertes à prix réduits Catalogues de Paris:

Firmin Didot & Cie., Hachette & Cie., Garnier Frères, Chs. Delagrave,
Hetzel & Cie., Delalain Frères, Abel Pilon (A. LeVasseur, successeur),
Victor Palmé, Gaume & Cie., Poussielgue Frères, Perrin Frères,
Alfred Mame (Tour), Armand & Cie. (Limoges), J. LeFort (Lille),
Vve. Casterman (Tournai), Marchal, Billard & Cie. (Droits
et Jurisprudences), Adrien Delahaye, G. Masson (ouvrages de médecine)
L'attention des Universités, Collèges, Bibliothèques, Médecins, Avocats,
Ingénieurs, Architectes et des particuliers est appelée sur les conditions de
paiement offertes par les sous-signés:

MAISONS A: COGNAC, RHEIMS, Nuits, CADIX et OPORTO.
Les Marchands et portiers, désireux d'importer des Vins et Eaux-de-Vie
d'une qualité supérieure, trouveront leur avantage en s'adressant à
M. E. DANSEREAU & CIE.,
SEULS AGENTS POUR LA PUissance DU CANADA
15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

FAURE FRERES,
PROPRIETAIRES DES CELEBRES CRUS
Chateau Gruaud-Larose, Chateau de Gay, Chateau Laburthe, &c.
BORDEAUX.

SPARKLING BEVERAGE POWDERS.
UNE DELICIEUSE ET EFFERVESCENTE
BOISSON D'ÉTÉ.

Chaque boîte contenant seulement 25c. produit environ une douzaine de bouteilles de
Soda Water et Sirops.
Par leur bon marché et leur commodité de transport, ces Poudres constituent la
véritable boisson d'été pour l'usage des familles, et pour les pic-nics, voyages, &c.
Avec une boîte de ces Poudres dans votre poche vous portez la valeur d'une douzaine de
bouteilles de Soda Water, Lemonade ou Ginger Ale.

Ces Poudres se trouvent chez tous les Pharmaciens et Epiciers aux parfums suivants:
Citron, Ginger, Orange, Fraises, Framboises, Ananas.
Seuls Agents,
J. HELBRONNER & CIE.
169 Rue St. Jacques,
MONTREAL.

MACHINE A COUDRE DE SINGER
73,620 MACHINES
Ont été vendues en plus en 1878 que durant les
années précédentes.

En 1870 nous avons vendus 127,833 Machines.
" 1878 " " " 356,432 "

Nos ventes ont augmenté énormément pendant les années de crise commerciale
— NOUS VENDONS AUCUNE MACHINE

LES TROIS QUARTS N'est véritable
DE LA SANS LA
Toutes les Machines Marque de Commerce
CI-JOINTE.

Qui sont fabriquées dans le monde entier
Pour la commodité du public nous avons établi 1,500 sous-agences aux Etats-Unis et
au Canada et 7,000 en Europe et dans l'Amérique du Sud.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.
Ne gaspillez pas votre argent en achetant des contrefaçons sans valeur
Nous adressons notre catalogue illustré à ceux qui en font la demande à la
SINGER MANUFACTURING Co.
BUREAU PRINCIPAL: 34 Union Square, New-York.
AGENCE GÉNÉRALE DU CANADA: 281 Rue NOTRE-DAME, Montréal.

REMEDY DU
DR. HARRISON
Contre la Diarrhée.

La meilleure préparation en usage pour les
maladies produites par les chaleurs. Elle a
été en usage pendant 40 ans et n'a jamais
manqué de procurer un soulagement et d'ef-
fectuer une guérison complète.

PRIX, 25 et 50 cts la Bouteille.
DEMANDEZ le nom de H. Harrison Allison et
trouvez sur chaque étiquette.

Pastilles
Peristaltiques
Le seul remède infallible contre
La Constipation la Dyspepsie, les
Hémorrhoides, les Maux de tête,
les oppressions après les repas, les
Mouvements, les vers, etc.

Petite boîte, 25 cts. Grande boîte, 50c.
A vendre par tous les droguistes, et envoyé à
l'adresse ci-dessus sur réception du prix par
ALLISON & Cie., Propriétaires.
Belle 700, Bureau de Poste, Montréal, ou Sack-
ville, N. B.
N. B. — Le prix peut être envoyé en timbres
d'un cent ou en argent. 22 ans — 25

FARINE PREPAREE
POUR LES PATISSERIES
Cette farine a reçu la récompense
D'UNE MEDAILLE D'HONNEUR
A la Grande Exposition Interna-
tionale de Paris.

Le public est respectueusement invité de se
méfier des imitations inférieures que l'on met
en vente aujourd'hui. Ne venez acheter
qu'à la farine préparée de BRODIE &
HARVIE.

Demandez-la et n'en prenez pas d'au-
tre. En vente chez tous les Epiciers.

BRODIE & HARVIE
222, Rue St. Jacques et Blythe.

Association des Arts de Montréal

Le Secrétaire de cette association se tiendra
de 9 hrs. à 11 hrs. p.m. et de 2 hrs. à 5 hrs.
p.m. à la Galerie des Arts, Place Philippe,
pour recevoir les souscriptions de ceux qui
veulent se faire administrer membres.
L. ENGLISH, Secrétaire.

A LOUER
Une magnifique maison située au village de
St. Rose, près de la rivière, très confort-
table pour une famille. S'adresser à
D. A. P. BELAIR,
St. Eustache.

AUX AMATEURS DE
CHASSE ET DE PECHE.

A. BONNEVILLE
Ayant acheté le fonds de banqueroute de Wm
Harper, désire annoncer à ses amis et au pu-
blic en général qu'il a transporté son assés-
sant de
FUSILS et autres ARTICLES DE CHASSE
ET DE PECHE, au No.
227, — Rue Notre-Dame, — 227
Dans l'ancien établissement de Wm. Harper.

M. Bonneville (tant le seul canadien français
dans cette branche de commerce à Montréal,
sollicite tout spécialement la clientèle de ses
clients.
Les chasseurs de la pêche à la ligne trou-
veront chez M. Bonneville, tous les appas natu-
rels et artificiels.
2 mai cm

FABRIQUE ST. BONAVENTURE
MEUBLES
EN GROS ET EN DETAIL

Les propriétaires de cet établissement ont ou-
vert, pour l'avantage du public, un
Un Magasin de Detail au
No. 463 Rue Notre-Dame.

Oh les acheteurs peuvent se procurer les me-
ubles aux prix réduits.
On pourra se procurer une idée de nos prix en
lisant la liste qui suit:

Set de chambre, noyer noir 25
Set de chambre et noyer noir, avec des-
sus en marbre blanc 35
Set en frêne et noyer noir 15
Set en bois peint 15

CRAIG & CIE.,
463, — Rue Notre-Dame, — 463
2 mai cm

JOHN CRILLY & CIE.
FABRICANTS DE
Papier à Imprimer.

FABRIQUE & JOLLETTE, F. Q.
L'administration de la PATRIE est heureuse
de pouvoir certifier que le papier de M.
John Crilly & Cie. est de première qualité,
car le journal a toujours été imprimé sur
ce papier depuis son premier numéro. Nos con-
sultes de la presse canadienne feraient bien
de faire l'expérience en s'adressant à M.
John Crilly lui-même pour connaître ses condi-
tions.

CLARET CANADIEN,
Bouteille d'une pinte, \$3.20 des-
sus de la douane.

MADERE CANADIEN,
\$3.00 par Gallon.

SAUTERNE Canadien,
\$3.00 par Gallon.

DELAWARE Canadien
\$1.25 par Gallon.

PORTO CANADIEN,
\$1.75 à \$2.25 par Gallon.

SHERRY CANADIEN,
\$2.00 par Gallon.

Société des Vignerons du Canada.
778 Rue CRAIG, Montréal.

JEAN-BET. HEBERT
MEDECIN VETERINAIRE.
132, RUE CLAUDE, — 132,
face du Marché Bonsecours.

M. Hébert après plusieurs années de pratique
à Québec comme médecin vétérinaire, se
prouve par ses connaissances approfondies
des secrets de la profession, et il se charge de
guérir toutes les maladies suivantes: Écharde,
Rhumatisme, Mal de la hanche, des Joints, des
hanches et du pied, Coxalgie, Strabisme, etc.
Il garantit qu'il donnera satisfaction à tous ceux
qui voudront bien l'écouter. Consultation
à toute heure.

Le titre de M. A. O. Hébert, ancien
professeur à l'Université Laval,
8 mai cm

Marchandises Endommagées
PAR LE FEU ET L'EAU,
A tres bas prix

CHEZ
F. X. LECAVALIER & Cie.
293, Rue St. Laurent.
Montréal, mai 1879.

Chas. Meunier,
EPIERIES, VINS ET LIQUEURS,
EN GROS et en DETAIL,
35, Coin des rues St. Dominique et Vitri
Dans les premières adjointant cette épicerie,
se trouve un

ETAL PRIVE DE BOUCHER
où l'on trouvera toujours, au plus bas prix, les
meilleures qualités de viandes, poissons, lé-
gumes, etc., enfin tout ce que l'on peut désirer
pour la table. Bâtons de Labatt, Prescott, en gran-
de et petite bouteille.

JODOIN & CIE.
MANUFACTURIERS de
Poeles, Pelles, Etc., etc.
Bureau et entrepôt:
NO. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL.
SUCCURSALE:
No. 14, RUE ST. JEAN, Québec

COMMERCE.

MARCHE MONETAIRE.
Montréal, 15 Août 1879.

Or à 100.
Greenbacks ont été achetés de 1/2 et
vendus de 0 à 0.
Change sur New-York, vendu de 6 à 0.
Change sur Londres de 4 85 à 0.
Traités d'or, 1/4 à 1/2 d'escompte.
Gros Argent Américain, de 0 à 0.

COTES DES FONDS.

VALEUR.	Acheteurs.	Vendeurs.
Banque de Montréal.....	132 1/2	132 3/4
Banque d'Ontario.....	38 1/2	38 1/2
Banque de l'A. B. du N.....	38 1/2	38 1/2
Banque Consolidée.....	9	10 1/2
Banque du Peuple.....	40	42
Banque Molson.....	63	64
Banque de Toronto.....	108	111
Banque Jacques-Cartier.....	58 1/2	59 1/2
Banque des Marchands.....	72 1/2	73
Banque des Travaux de l'Est.....	95	95
Banque de Québec.....	95	95
Banque Nationale.....	95	95
Banque Union du B. C.....	95	95
Banque des Artisans.....	95	95
Ban. Can. de Commerce.....	107	107 1/2
Banque Ville Marie.....	107	107 1/2
Banque Métropolitaine.....	95	95
Banque de la Puissance.....	95	95
Banque de Hamilton.....	95	95
Banque Maritime.....	19	25
Banque d'Echange.....	96	102
Banque Fédérale.....	96	102
Banque Impériale.....	96	102
Bons du G. T., 7 p. c.....	103 1/2	104
Bons M. et Ch., 8 p. c. sig.....	103 1/2	104
Do 6 p. c. cy.....	98	98
Cie du Tél. de Montréal.....	88 1/2	88 1/2
Do de la Puiss.....	42 1/2	42 1/2
Cie de Nav. du Richelieu.....	77 1/2	77 1/2
Chemin de fer de la Gde.....	115	116
Cie du Gaz.....	80	80
La Bourne.....	45	47
Credit Foncier.....	45	47
Assur. Royal Canadienne.....	45	47
Cie Manu. de Coton.....	95	95
Valeurs de la Puissance.....	95	95
Bons de la Puissance.....	95	95
Deb. de gov. 6 p. c. sig.....	103 1/2	104
Do 5 p. c. cy.....	99 1/2	99 1/2
Bons du Havre de Mont.....	103 1/2	104
Bons de la Corp. de Mont.....	103 1/2	104
Valeurs de Mont. 7 p. c.....	119	120
Do 6 p. c.....	105	105

CHANGE.
Banques de Londres, 60 jours, 8 1/2 à 0.00
Traite en or sur New-York... 1/2 de prime.

MACHRE EN GROS.

Farine—Supérieure extra.....	\$ 6.	\$ 5 1/2
Extra supérieure.....	5 1/2	5 1/2
De gout.....	4 7/8	5 1/2
Extra du printemps.....	4 7/8	5 1/2
Farine forte de boulangers.....	5 1/2	5 1/2
Fine.....	4 1/2	4 1/2
Moyenne.....	3 3/4	3 3/4
Recoupes.....	2 9/10	3 1/2
Farine en sac du Haut-Can- ada par 100 lbs.....	2 3/4	2 4/5
Farine en sac de la Cité (livrée).....	2 4/5	2 5/5
Farine d'avoine, Ontario.....	3 7/8	4 0/0
Farine de blé d'Inde—"Kiln-dried", yellow, 260.....	2 60	2 60
Blé d'Inde—45c Avoine—33c à 34 Orge—30c à 31 Pois—30c à 31 Graisce—9c à 9 1/2 en sceaux. Lard—\$13.00 à 13.50. Jambon—11c. Fromage—5c à 6c. Beurre—8c, 9c; de choix 14 à 15c. Alcalis.—En pots 3.90 à 3.85.		

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL
DE MONTREAL.

Farine de blé, par 100 lbs.....	\$ 0 00	\$ 0 00
Farine d'avoine.....	2 00	0 00
Farine de blé d'Inde.....	1 50	0 00
Sarrasin.....	1 25	1 50

GRAINS.

Blé, par minot.....	0 80	0 90
Pois, do.....	0 50	0 50
Orge, do.....	0 35	0 40
Avoine par 40 lbs.....	0 35	0 40
Sarrasin par minot.....	0 40	0 50
Mil do.....	1 50	1 60
Lin do.....	1 00	1 05
Blé d'Inde do.....	0 80	0 80

LÉGUMES.

Pommes au baril.....	2 50	3 00
Patates au sac.....	0 90	1 00
Fèves par minot.....	1 10	1 15
Oignons par presse.....	0 04	0 05

LAITIERIE.

Beurre frais à la livre.....	0 18	0 25
Beurre salé do.....	0 13	0 18
Fromage do.....	0 07	0 08

VOLAILLIS.

Dindes (vieux) au couple.....	3 00	2 25
Dindes (jeunes) do.....	5 00	4 50
Oies au couple.....	1 25	1 50
Canards au couple.....	0 50	0 50
Poules do.....	0 70	0 80
Poulets do.....	0 35	0 40

GIBIERS.

Canards (sauv) par couple.....	0 35	0 40
Canards noirs par couple.....	0 40	0 50
Plevriers par douzaine.....	0 00	0 00
Bécasses au couple.....	0 00	0 00
Pigeons domest au coup.....	0 15	0 20
Pardus au couple.....	0 00	0 00
Tourtes à la douzaine.....	0 00	0 00

VIANDES.

Beuf à la livre.....	0 04	0 05
Lard de.....	0 09	0 10
Mouton do.....	0 08	0 10
Agneau do.....	0 10	0 10
Lard frais par 100 livres.....	6 00	6 50
Beuf par 100 livres.....	5 00	5 25
Livres.....	0 20	0 25

REPRODUCTIONS.

Le général Grant au Japon

Les journaux du Japon nous
apportent de longs et intéressants
détails sur la réception faite au
général Grant à Yokohama et
sur son entrevue avec le mikado.
Nous empruntons à l'Echo du Ja-
pon du 11 juillet la relation sui-
vante:

A son entrée en rade de Yoko-
hama la corvette américaine le
Richmond, qui portait à son bord
le général Grant et sa suite, a été
saluée par tous les navires de
guerre.

M. Van Buren, consul général
des États-Unis, et l'amiral Pat-
terson, commandant de la sta-
tion navale, ont été les premiers
à présenter leurs hommages à
leur illustre compatriote. Pres-
que en même temps sont arrivés
à bord M. Nomura, gouverneur
du ken de Kanagawa accompa-
gné d'un officier supérieur de la
marine; M. Mori, ancien minist-
re au Japon à Washington et M.
Miyamoto, tous deux délégués
spécialement par le Mikado en
cette occasion; M. Voshida, am-
bassadeur actuel et plusieurs offi-
ciers supérieurs de la marine ja-
ponaise; tous ces fonctionnaires
ont présenté au général Grant
leurs félicitations de son heureu-
se arrivée.

A midi et demi, le général et
sa suite ont quitté le bord, les
musiques jouaient sur le passage
de son embarcation l'air national
des États-Unis, et les divers na-
vires, ainsi que le fort de Kana-
gawa, la saluant de 21 coups de
canon.

Au quai de l'Amirauté, le gé-
néral a été reçu par M. Miyamoto,
vice-ministre des affaires étran-
gères, et à l'entrée des salons par
MM. Iwakoura, Ito, Saigo, Mori
et plusieurs officiers supérieurs.
La foule était considérable aux
abords de l'Amirauté, et toutes
les mesures avaient été prises
pour rendre les honneurs militai-
res à l'illustre visiteur et pour
maintenir l'ordre.

Une surprise inattendue a été
le feu d'artifice en plein jour:
les bombes éclatant à une grande
hauteur, et semant dans les airs
des petits drapeaux américains
et japonais, ont produit un effet
agréable et entièrement de cir-
constance.

Le général avec toute sa suite,
américaine et japonaise, a quitté
Yokohama par un train spécial
pour se rendre à Tokio. Il a été
reçu à son arrivée à la gare Tokio
par tous les ministres japonais, M.
Tani, général de division, M.
Massaki, vice-amiral et par un
grand nombre d'autres fonction-
naires de l'Etat. M. Kousomoto,
préfet de Tokio et M. Mori, vice-
ministre des affaires étrangères,
se sont avancés vers l'illustre
voyageur et lui ont souhaité la
bien-venue dans la capitale du
Japon. M. Foukouchi, rédacteur
en chef du "Nihonchinchi Chim-
bun" a prononcé un discours.

Le général visiblement ému a
répondu à M. Foukouchi par son
interprète. Il s'est ensuite rendu
au palais de "l'Enrié kan," dans
une voiture envoyée par le Mik-
ado, et dans laquelle ont pris pla-
ce M. Iwakoura, et M. Mori. A
son arrivée au palais, le général
a été reçu par M. Tokoudaiji, mi-
nistre de la maison impériale.

Le lendemain, le général Grant
et Mme Grant, le colonel Grant
et plusieurs officiers du Richmond
ont été présentés au Mikado.
Deux officiers de police à cheval
et une division de la garde impé-
riale de Tokio ont accompagné la
voiture du général à Akasaka.
Un détachement de soldats était
posté devant le palais, et a salué
le général et sa suite lors de leur
arrivée.

Étaient présents le prince de
Daté, M. Yoshida, ex-ministre du
Japon en Amérique, les Sanghis,
les Daijin, les ministres, etc. Les
honneurs de la présentation ont
été faits par les membres de la fa-
mille impériale.

L'empereur, à l'introduction
des visiteurs, se leva et s'avan-
çant vers le général lui prit la
main; saluant ensuite les autres
membres de sa suite, le mikado

reprit sa place et prononça un
petit discours dans lequel il a
sou

nes sont mortes pendant la nuit de jeudi à vendredi. La température est toujours basse, relativement à la saison; le 9, à midi, le thermomètre marquait 75°.

ADMINISTRATION.

LA PATRIE

Parait tous les jours, à midi et à 3 h du soir. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT

Un an.....\$4.00 Six mois..... 2.00 Trois mois..... 1.00

BUREAUX DU JOURNAL

22 & 24 RUE ST. GABRIEL

ANNONCES

Dix cents la ligne première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance.

E. BEAUGRAND

DIRECTEUR DE LA PATRIE MONTREAL

LA PATRIE

Montreal, 15 Août 1879.

La destitution de Son Honneur Luc Letellier de St Just, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, est la négation de l'autonomie provinciale qui nous était reconnue par l'acte de Confédération de 1867, et l'ancêtrement du principe fédératif sur lequel reposent nos institutions.

M. FABRE

Quand il tire par le sabord, Le sénateur cague sa voile; Mais, hélas! le manque de toile Fait décoller sa pale étoile, Et son vaisseau vire de bord.

M. FABRE

Ne plaignons pas son triste sort, Il s'embarque joyeux, sur l'onde Chercher les trésors de Golconde; Pour lui promit, dans le vieux monde, Qu'on le feroit vire de bord.

M. FABRE

En le voyant rouler sur l'or, Réprimant un amer sourire, Les amis qu'il a fait souscrire Au journal qui les faisait rire, Diront: Fabre a viré de bord.

COURRIER

Savez-vous bien, M. Wurtele, que voilà la session qui touche à sa fin et que vous n'êtes pas encore ministre.

M. le sénateur Fabre, rédacteur-en-chef de l'Événement était en ville hier. Il doit s'embarquer samedi pour l'Angleterre où il aura une entrevue avec sir John A. Macdonald avant de se rendre à Paris pour occuper le poste qu'il a acheté au prix de son honneur de journaliste.

Bon voyage, M. Fabre et puissent les plaisirs de la-bas vous faire oublier le beau rôle que vous avez joué depuis six mois dans la politique canadienne.

La Minerve de ce matin, avec la bonne ou plutôt la mauvaise foi qui la caractérise tout particulièrement, prétend que tous les journaux rouges aboient furieusement contre le député de Québec-Est, M. Shehyn.

En réponse à un vote du comité de la quarantaine, qui demandait, pour l'hôpital de Swinburn Island, un médecin à poste fixe, le Dr. Vandespoel, a répondu qu'il ne croyait pas la chose nécessaire, la fièvre jaune réclamant moins de médication savante que de soins assidus, que peuvent donner les infirmiers.

On lit dans un journal de Québec en date du 14 d'août: « Il y a eu, hier soir, à Saint-Sauveur, une réunion d'électeurs qui ont exprimé, dans des résolutions, leur désapprobation du vote donné, par le député de Québec-Est, sur la question du chemin de ceinture des Trois-Rivières.

« Voici l'adresse qui doit lui être présentée aujourd'hui. « A Joseph Shehyn, ex-député de Québec Est.

« Les soussignés électeurs de Québec-Est, réunis dans la salle publique de Saint-Sauveur de Québec, le 13 août 1879, déclarent humblement: « Que vous avez été élu, le 1er mai 1878, comme leur représentant dans l'Assemblée législative de Québec, comme partisan et appui du gouvernement-Joly;

« Que ce gouvernement a toujours possédé leur confiance, parce qu'il a rempli ses promesses autant qu'il a été possible;

« Qu'il nous a donné l'extension du chemin de fer jusqu'à l'eau profonde; « Qu'il fait construire actuellement les usines requises pour le dit chemin de fer dans notre division;

« Qu'il a réalisé toutes les économies promises dans le service civil, et en gouvernant sans imposer de nouvelles taxes;

« Qu'il a réussi à compléter la grande entreprise du chemin de fer du Nord, en dépit de tous les obstacles et que ses arrangements concernant le dit chemin, non seulement avec la ville de Québec, mais avec Trois-Rivières et Montréal, nous ont donné une entière satisfaction;

« Pour ces causes, les soussignés ont vu avec regret la position que vous avez prise à l'égard du gouvernement de M. Joly, à la séance de mardi et mercredi, et ils expriment leur entière désapprobation du vote de manque de confiance que vous avez donné contre le gouvernement.

« Les soussignés électeurs de Québec-Est, réunis dans la salle publique de Saint-Sauveur de Québec, le 13 août 1879, déclarent humblement: « Que vous avez été élu, le 1er mai 1878, comme leur représentant dans l'Assemblée législative de Québec, comme partisan et appui du gouvernement-Joly;

« Que ce gouvernement a toujours possédé leur confiance, parce qu'il a rempli ses promesses autant qu'il a été possible;

« Qu'il nous a donné l'extension du chemin de fer jusqu'à l'eau profonde; « Qu'il fait construire actuellement les usines requises pour le dit chemin de fer dans notre division;

« Qu'il a réalisé toutes les économies promises dans le service civil, et en gouvernant sans imposer de nouvelles taxes;

« Qu'il a réussi à compléter la grande entreprise du chemin de fer du Nord, en dépit de tous les obstacles et que ses arrangements concernant le dit chemin, non seulement avec la ville de Québec, mais avec Trois-Rivières et Montréal, nous ont donné une entière satisfaction;

« Pour ces causes, les soussignés ont vu avec regret la position que vous avez prise à l'égard du gouvernement de M. Joly, à la séance de mardi et mercredi, et ils expriment leur entière désapprobation du vote de manque de confiance que vous avez donné contre le gouvernement.

« Ils désirent vous assurer que Québec-Est n'a nullement changé son opinion sur le gouvernement Joly et ils sont convaincus que la grande majorité de vos électeurs préféreraient voir abandonner la députation plutôt que vous voir de nouveau voter non-confiance au gouvernement Joly.

« Signé par environ 200 des principaux électeurs de la division de Québec-Est. « Cette adresse doit être présentée à M. Shehyn par un comité nommé à cette réunion. »

M. FABRE

« Ménageons Fabre, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

Contradictions sur contradictions.

Dans quel prodigieux chaos de contradictions nos adversaires ont entrepris de se plonger! Lorsque le maréchal MacMahon a renvoyé le ministre Jules Simon en France, toute la presse conservatrice du Canada s'est accordée à dire que le droit de démettre les ministres appartient à tous les souverains constitutionnels et au président de la République Française comme aux autres, à lorsque nous ne faisons que contester non le droit, mais la valeur des raisons, qui l'avaient fait exercer. M. Masson, ministre, est allé, dans un discours d'une véhémence ridicule prononcé à L'Avonir, jusqu'à dire que lui dans la position de souverain constitutionnel n'hésiterait nullement à faire un coup d'Etat s'il pensait que les intérêts de la communauté l'exigeraient. Et c'est ce même homme, disposé à substituer son opinion personnelle à celle de tout un peuple alors qu'il croirait le faire pour de bons motifs; c'est cette même presse qui approuvait les coups d'Etat conservateurs faits avec de bonnes intentions, qui ont réussi à faire révoquer un lieutenant-gouverneur—véritable souverain constitutionnel dans sa sphère d'action—pour avoir, non pas fait un coup d'Etat, mais un coup d'autorité légitime en appliquant tout simplement une clause de notre constitution éblouissante de clarté.

Et lorsqu'en 1874 un correspondant de l'Événement demandait au gouvernement fédéral de révoquer le lieutenant-gouverneur d'alors pour cause d'insanité, la Minerve était la première à nier au pouvoir fédéral le droit de révoquer invoqué et à déclarer qu'un tel acte serait le coup de mort porté à la confédération. Et aujourd'hui la Minerve dément ses théories d'autant pour satisfaire à l'esprit de parti pris qui fait le fond de toutes ses polémiques.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Au commencement de cette session les membres de l'opposition faisaient feu et flamme contre le projet d'affranchissement du chemin de fer du Nord, et maintenant ils font feu et flamme contre le gouvernement parce qu'il a temporairement abandonné ce projet.

Et il en a été ainsi pour le projet d'abolition des inspecteurs d'écoles. Et pour la question du loop-line des Trois-Rivières, qu'est-il arrivé? M. Loranger et les autres meneurs réactionnaires ont toujours soutenu que cette voie circulaire était tout à fait inutile et qu'elle serait même très préjudiciable aux intérêts des Trois-Rivières. Et aujourd'hui ce même M. Loranger vote lui-même et fait voter M. Shehyn contre le gouvernement libéral du jour parce que le chemin de fer de ceinture avantagé la cité trifluvienne au détriment de la ville de Québec. Et c'est en rapetissant les questions aux mesquines proportions de rivalités de localités que les chefs de l'opposition cherchent, non pas à faire triompher leurs principes, mais à renverser l'administration. Et pendant qu'un député libéral abandonne son parti pour ne pas froisser ce qu'il croit être les intérêts de la division qu'il représente, tous les députés conservateurs du district des Trois-Rivières votent contre une mesure déclarée par leurs propres chefs être trop avantageuse pour Trois-Rivières.

Quelles garanties peut offrir au pays un parti ainsi dépouillé de convictions honorées?

M. FABRE

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

Fabre, alors, de rire se tord; Fabre, l'homme des circonstances, Qui gobe toutes les pitances, Sans craindre les inconséquences, Dut-il cent fois virer de bord.

Allons, dit-il, point de remord, On navigue mieux vent arrière. Déjà, vingt fois, dans ma carrière, J'ai tourné ma barque légère..... C'est conclu: je vire de bord.

« M. FABRE, car il mord, Dit Macdonald, avec finesse. « Prenez un peu soin de sa presse; « De l'or et de la politesse « Le feroit bien virer de bord. »

proposé l'honorable Luc Letellier de St. Just recevait l'assentiment du corps électoral de la Province de Québec.

30. Proposé par Léon Thibodeau, Ecr., ex-Maire de Stanfold, Secondé par Joseph Brissette, Ecr., membre du conseil municipal de Princeville:

Qu'ils considèrent et considéreront toujours l'honorable Luc Letellier de St. Just comme le protecteur et le sauveur des libertés populaires menacées et qu'ils osent exprimer l'espoir qu'il continuera encore de les défendre aussitôt que l'état de sa santé lui permettra de descendre de nouveau dans l'arène politique.

40. Proposé par François Brulotte, Ecr., ex-Maire d'Halifax-Sud: Secondé par Isidore Dubuc, Ecr., aussi ex-Maire de Halifax-Sud.

Qu'ils regrettent et considèrent comme une calamité publique la démission de l'Hon. Luc Letellier de St. Just de ses fonctions de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec à l'encontre de l'opinion clairement exprimée par le corps électoral le 1er mai 1878, et depuis dans les glorieuses élections partielles de St. Hyacinthe, de Rouville, de Chambly et de Verchères.

50. Proposé par Louis Lavergne Ecr. Maire de Princeville. Secondé par Ignace Gagnon, Ecr. Maire de Stanfold.

Qu'ils protestent contre l'intervention tyrannique du pouvoir fédéral à Ottawa dans nos affaires locales et l'intervention conduite par l'esprit de parti et la détermination anti-patriotique de briser l'autonomie des Provinces de la confédération, et que c'est le devoir de tous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté de se grouper autour de l'Hon. Luc Letellier de St. Just, et de l'aider dans le combat qui s'engage maintenant pour notre constitution et nos droits mis en danger.

60. Proposé par Wilbrod Demers, Ecr. Maire de St. Norbert d'Arthabaska. Secondé par Eusèbe Drouin Ecr. juge de Paix de St. Norbert d'Arthabaska.

Qu'ils protestent contre l'intervention tyrannique de l'Honorable Luc Letellier de St. Just de ses fonctions de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, et que malgré la démission tyrannique de l'Honorable M. Joly continuera à administrer cette Province d'après les principes d'économie qu'il a inaugurés et de manière à protéger la liberté du citoyen.

70. Proposé par Pierre Ouséine Triggane, Ecr., juge de Paix, de Plessisville. Secondé par J. B. O. Legendre, Ecr., arpenteur, de Ste. Julie de Somerset.

Qu'ils ont confiance dans l'administration actuelle de la province de Québec, et que malgré la lutte acharnée que lui font ceux qui sont animés seulement par l'esprit de parti, cette administration pourra mener à bonne fin son programme, soutenue comme elle l'est par la grande masse du peuple de la province de Québec.

80. Proposé par Cyrille Brisson, Ecr., membre du conseil municipal d'Halifax Nord. Secondé par David Poudrier, Ecr., membre du conseil municipal d'Irland Sud.

Qu'ils s'associent aux remerciements de cette assemblée sont justifiés envers les honorables membres de l'Assemblée Législative de la province de Québec et de la chambre des communes du Canada, qui ont honoré de leur présence et relevé par l'éclat de leur voix éloquente cette grande manifestation du sentiment populaire, organisée par les électeurs libres indépendants et intelligents des comtés de Mégantic et d'Arthabaska.

90. Proposé par Joseph Lavergne, Ecr., avocat d'Arthabaska-ville. Secondé par Charles Adrien Pacaud, Ecr., Marchand de Princeville.

Qu'ils copient des présentes résolutions soit respectueusement transmises par le ministère de l'Hon. Geo. Irvine M. P. P. à l'Honorable Luc Letellier de St. Just, et que la presse libérale, anglaise et française de la Province de Québec soit priée de les reproduire dans l'intérêt du bien fédératif des Provinces avec le Dominion.

Après qu'il s'assemble s'ajourna. « Signé » CHARLES CORMIER, Président, J. L. PITAU, Secrétaire.

Plessisville de Somerset, 11 août, 1879.

M. FABRE

Puisque tout chemin mène au port, Dit le spirituel confrère, Ne nous donnons point de misère Pour avoir l'air d'être sincères, Mais sachons bien virer de bord.

Peut-être que nous avons tort De dire: Fabre est girouette; Mais si les vents de la tempête Ne tournent pas toujours sa tête, Ils le font bien virer de bord.

Pourtant, soyez doux pour Hector: Il ne pouvait tout à vie Suivre l'austère Mackenzie; Terminons donc ici la scie Et laissons le virer de bord.

10. Proposé par Grégoire Lafontaine, Ecr., maire de Somerset Sud, secondé par L. J. Pitau, Ecr., maire de Plessisville;

Que les électeurs des comtés de Mégantic et d'Arthabaska, réunis en assemblée publique, apprécient hautement le service signalé que l'Hon. Luc Letellier de St. Just a rendu à la province de Québec, en empêchant l'imposition de nouvelles taxes sur le peuple,—en conservant le principe de la division complète des attributions judiciaires et exécutives, et en mettant un frein à une politique financière désastreuse pour les ressources du pays.

20. Proposé par Frs. Robitaille, Ecr., maire d'Halifax Nord. Secondé par Louis Roberge, Ecr., ex-Maire de Somerset Nord.

Qu'ils approuvent entièrement l'appel au peuple, qui a eu lieu le 1er mai 1878, appel qui a démontré que le grand et noble but que s'était

Parlement Provincial. Québec, 11.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures.

Après les affaires de routine les bill suivants sont lus une première fois: Bill touchant la fermeture des bureaux le dimanche et pendant certaines heures les autres jours.—M. Ross.

Bill pour amender le Code Civil de la Province de Québec.—M. Locavallier.

Bill pour amender l'Acte 31 Vic. c. 9 concernant le département du Trésor, les dépenses, les revenus et les comptes publics.—M. Ross.

Bill concernant la radiation des hypothèques enregistrées aux bureaux d'enregistrement.—M. Taillon.

M. MARCHAND soumet des résolutions pour amender l'Acte touchant les mines de phosphate.

Le droit de 50 par cent par tonneau payable à la Couronne, n'est pas favorable à l'exploitation de ces mines, dit-il. Il y a des gisements de phosphate sur une étendue de terrain considérable, et plusieurs lots de terre sont situés près d'autres lots qui ont été achetés avant que la loi fut en force, et conséquemment ne tombent pas sous son opération. Pour cette raison on peut pratiquer des fraudes et éviter de payer les droits à la Couronne. Je soumetts donc des résolutions pour abolir ces droits. La première résolution annule l'amendement qui a été adopté à la dernière session. En vertu de cet amendement on accordait des licences à des personnes qui pouvaient exploiter les mines pendant trois mois et qui avaient le droit d'acheter les lots avant tout autre. Peu de personnes prenaient des licences avec l'intention d'exploiter les mines, mais elles se les étaient achetées avec l'intention de spéculer, c'est-à-dire, de vendre les lots plus tard. La loi actuelle, telle qu'amendée à la dernière session, décrète que si, à l'expiration d'une année on n'a pas commencé l'exploitation des mines et continué les travaux sans interruption, le propriétaire des lots sera tenu de payer annuellement au gouvernement une somme de cinq piastres pour chaque lot. On a constaté que cette disposition nuisait à la vente des lots et à l'exploitation des mines et elle est abolie en vertu des résolutions que je soumetts à la Chambre.

LES SECRETS DE LA GRANDE VOGUE

MAGASIN ROUGE!

1er SECRET.—Les propriétaires ont appris et savent leur métier. 2e. SECRET.—Ils achètent leurs marchandises dans les meilleures maisons. 3e. SECRET.—Pas de blague, pas de poudre aux yeux, pas de fausses représentations. 4e. SECRET.—Profits réguliers sur les bonnes marchandises comme sur les communes. 5e. SECRET.—Honnêtes, polis et libéraux autant que possible. 6e. SECRET.—Système le plus parfait peut être qu'il y ait à Montréal.

PENDANT LES VACANCES, REDUCTION SERIEUSE MAGASIN ROUGE.

Les TWEEDS et les ETOFFES A ROBES seront les deux spécialités de notre établissement. COUPE GRATIS, comme par le passé.

L. J. PELLETIER, LEFEBVRE & CIE. 581, -- RUE STE. CATHERINE, -- 581.

Bill pour amender l'Acte 31 Vic. c. 9 concernant le département du Trésor, les dépenses, les revenus et les comptes publics.—M. Ross.

Bill concernant la radiation des hypothèques enregistrées aux bureaux d'enregistrement.—M. Taillon.

M. MARCHAND soumet des résolutions pour amender l'Acte touchant les mines de phosphate.

Le droit de 50 par cent par tonneau payable à la Couronne, n'est pas favorable à l'exploitation de ces mines, dit-il. Il y a des gisements de phosphate sur une étendue de terrain considérable, et plusieurs lots de terre sont situés près d'autres lots qui ont été achetés avant que la loi fut en force, et conséquemment ne tombent pas sous son opération. Pour cette raison on peut pratiquer des fraudes et éviter de payer les droits à la Couronne. Je soumetts donc des résolutions pour abolir ces droits. La première résolution annule l'amendement qui a été adopté à la dernière session. En vertu de cet amendement on accordait des licences à des personnes qui pouvaient exploiter les mines pendant trois mois et qui avaient le droit d'acheter les lots avant tout autre. Peu de personnes prenaient des licences avec l'intention d'exploiter les mines, mais elles se les étaient achetées avec l'intention de spéculer, c'est-à-dire, de vendre les lots plus tard. La loi actuelle, telle qu'amendée à la dernière session, décrète que si, à l'expiration d'une année on n'a pas commencé l'exploitation des mines et continué les travaux sans interruption, le propriétaire des lots sera tenu de payer annuellement au gouvernement une somme de cinq piastres pour chaque lot. On a constaté que cette disposition nuisait à la vente des lots et à l'exploitation des mines et elle est abolie en vertu des résolutions que je soumetts à la Chambre.

La quatrième clause de la mesure que je soumetts à la Chambre décrète que tous les lots concédés avant la loi passée en 1878, et dont les titres de concession pouvaient être annulés si les conditions n'étaient pas remplies, seront sous l'opération de la 15ème clause de la loi qui décrète que les propriétaires de ces lots pourront en retenir la possession en payant une somme additionnelle qui portera le prix des terrains à deux piastres par lot.

Cette loi ne sera que provisoire, car j'ai l'intention de soumettre une mesure à la prochaine session pour codifier toutes les lois qui ont trait à la vente et à l'exploitation des terrains miniers.

M. CHURCH.—J'approuve les amendements que le gouvernement a l'intention de faire à la loi touchant la vente des mines de phosphate, vu surtout que le prix de ces minerais a subi une baisse considérable, mais je crois que cette mesure va un peu loin et que la loi soumise par M. Garneau était la plus efficace pour procurer des revenus à la Province.

Je crois que l'honorable commissaire des Terres aurait pu soumettre une mesure pour favoriser les personnes qui exploitent cette industrie, sans toutefois faire perdre à la province l'espoir de recueillir des revenus de cette source à l'avenir.

Il faut prendre des mesures pour augmenter nos revenus et je crois que l'honorable Commissaire des Terres aurait atteint son but si la loi put être suspendue pendant une certaine période, en vertu d'une ordonnance en conseil, afin que si cette industrie vient à prendre un nouveau développement le gouvernement puisse retirer des revenus de cette source à l'avenir.

La Chambre siège en comité général et rapporte les résolutions qui sont ensuite l

EDITION DE 5 HRS.

Nouveaux établissements.

Nous apprenons que le Conseil d'Agriculture doit se réunir prochainement pour s'occuper, à la demande du premier ministre de cette province, de l'importante question des phosphates de chaux dont l'exploitation acquiert tous les jours de plus en plus d'importance et aussi pour étudier cette question, non moins utile de l'établissement d'une sucrerie de betterave.

Émeute à Québec.

Un homme tue deux autres mourants et un grand nombre blessés. Au moment de mettre sous presse, une dépêche de Québec nous apprend qu'il y a eu aujourd'hui une émeute entre les membres de la nouvelle société des journalistes canadiens, employés à bord des navires et les membres de l'ancienne société.

Les membres de cette nouvelle société sont sortis ce matin en procession et ont été attaqués par les membres de l'ancienne société, composée en grande partie de journalistes irlandais, au Cap Diamant. Des coups de feu ont été tirés et les pierres pleuvaient dru comme grêle.

Les journalistes irlandais du Côte avaient placé deux canons, l'un vis-à-vis la station de police et l'autre sur les hauteurs avoisinantes et attendaient le passage de la procession. La bagarre a eu des suites sérieuses. Un homme a été tué, deux autres sont mourants et plusieurs ont été blessés grièvement.

Au moment où nous recevons cette nouvelle les troubles ne sont pas encore apaisés. Les troupes ont été appelées sous les armes.

Bulletin Télégraphique.

Chemin Intercolonial. Contestation. Cour d'Appel. Société des Journaliers employés à bord des navires.

Québec 15.—M. Pope qui remplace le Ministre des chemins de fer, et M. Hickson, gérant de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, doivent avoir une entrevue aujourd'hui avec les employés du Grand Tronc qui faisaient le service entre Québec et la Rivière du Loup et qui ont été destitués dernièrement, afin d'en venir à une entente avec eux.

Aujourd'hui les convois circulent régulièrement sur le chemin Intercolonial, entre Lévis et la Rivière du Loup.

Jusqu'à aujourd'hui cinq causes seulement ont été inscrites pour le prochain terme de la Cour d'Appel qui s'ouvrira le 5 de septembre.

On dit que l'élection de M. Sharples comme membre de la Commission du Havre sera contestée devant les tribunaux.

Les membres de la nouvelle société des journalistes employés à bord des navires doivent sortir en procession aujourd'hui afin de faire voir aux marchands et aux autres intéressés que cette société compte un grand nombre de membres.

Une réunion privée du bureau de santé a eu lieu hier matin dans le but de faire une enquête concernant certaines accusations portées contre l'inspecteur...

Une requête sera présentée dans quelques jours à la compagnie des chars urbains demandant que les chars de la compagnie arrêtent régulièrement en face du quai du vapeur Longueuil à chaque voyage de ce vapeur afin de faciliter les communications; aussi de revenir à l'ancien système d'essort sur les billets et de ne charger que moitié prix pour les enfants.

Une réunion des propriétaires d'édifices privés a eu lieu mercredi soir dans la salle du jardin Viger, sous la présidence de M. R. Brown et les résolutions suivantes ont été adoptées.

Proposé par M. A. Grevier, secondé par M. F. Bowie. — Que cette assemblée proteste contre l'accusation d'intervention illégale portée par les bouchers des marchés publics et les débite de prouver que les propriétaires d'édifices privés empioient sur leurs droits.

Proposé par M. B. Lamb, secondé par M. Russell. — Que cette assemblée, ayant la ferme conviction qu'elle possède les sympathies du public, est prêtée à soumettre la question au vote des citoyens.

On dit que l'Université McGill de Montréal doit ouvrir une succursale dans quelques jours à Québec. Les hommes mariés et les célibataires du club de crose Shamrock doivent prendre une partie demain sur le terrain de l'hôpital.

Le recensement de Nazaire Gélinas, 50, jardinier du jardin Viger, a été condamné à \$1,50 d'amende au 10 jours de prison pour avoir lancé un chat à environ 30 pieds dans la rue.

Deux hommes du nom de Arthur Leonard et Théophile Sigouin ont été arrêtés hier, sous suspicion d'avoir assassiné le nommé Louis Jamin, passager à bord du vapeur Québec, qui est disparu la nuit de mardi à mercredi. L'arrestation a été faite à la demande du frère de Louis Jamin.

Leonard réside à Hull, P. Q. et il y a quelques jours, il est parti de Montréal pour Québec en compagnie de Sigouin et de Louis Jamin. En revenant, on dit que les trois hommes se sont querellés et à l'arrivée du vapeur à Montréal, on s'est aperçu que Jamin était disparu.

Les prisonniers ont comparu devant le magistrat de police et ont été incarcérés et attendent de nouveaux renseignements.

Les jurés dans l'affaire Quenneville se sont réunis de nouveau hier après-midi.

M. Archambault, C. R., représentant le Procureur-Général, déclara qu'il n'y avait plus d'autres preuves à ajouter à celles déjà soumises, et dit que, malgré tous les efforts de la police il avait été impossible jusqu'ici de découvrir les assassins. Il exprima l'opinion que l'enquête devrait être close à présent et renvoya la cause à la prochaine fois.

Après trois quarts d'heure de délibérations, le verdict suivant a été rendu : « Qu'une ou plusieurs personnes inconnues aux jurés, a ou ont le trentième jour du mois de mai, en l'année de Notre-Seigneur, 1879, en la cité de Montréal, félonieusement, malicieusement et de propos délibéré, assassiné un nommé Alphonse Quenneville, de la dite cité et district de Montréal, journaliste, contre la forme du statut fait et pourvu en pareil cas, et contre la paix de Notre Souveraine Dame la Reine. »

Signé.—Thomas Graham, Pierre Meunier, Médard Landreville, Wm E. Chester, Thomas Pariseau, Jules Champagne, Benjamin Holman, Maxime Marois, Prudent Guy, Alex St Charles, Robert Champagne, James Gorley, William Champele Perrault, jurés.

Les jurés ont suggéré ensuite que les parlements fédéral et provincial offrent chacun une récompense de \$1,000 pour l'arrestation des meurtriers.

—A une assemblée de l'association des charretiers qui a eu lieu mercredi soir, le 13 courant, il a été passé un vote de remerciements aux messieurs dont les noms suivent, pour les prix qu'ils ont offerts, au concours, à l'occasion du récent pique-nique de l'association :

Ech. Kennedy, J. McShane, M P. P. M. H. Gault, M. P., F. B. McNamee, F. M. J. Tiff, M. F., E. S., L. A. W., J. C., P. D. J. C., St Lawrence Hall, hôtels Ottawa, Albin, Richelieu, et Canada, A. Grant, Mme A. Grant, J. Dwyer, A. Cusson, F. Mercier, J. Mercier, Good Year Rubber Co., T. Styles, R. Sharpley, A. Fils, L. Silverman, A. R. Brown & Cie, Evans Frères, Heby & Lacroix, D. Murphy, G. R. Fabre, L. Monarques, A. Auger, C. Primeau, P. Lemieux, A. Lemyre, J. Cameron, H. & H. Merrill, T. Mussen, Brown & Cie, H. Baudry & Cie, Clogget & Tait, I. A. Beauvais, R. J. Inglis, un ami, D. Labonté, C. J. Briggs, E. J. O'Flaherty, Wm. Robertson, J. C. Thompson, Wm. Samuel et J. B. J. Flynn.

Des remerciements ont aussi été votés aux messieurs suivants qui ont agi comme juges au concours et ont fait tout leur pouvoir pour contribuer à l'amusement des spectateurs et au succès de la fête en général.

Ech. Thibault, les présidents des sociétés St George et Calédonienne, J. H. Hutchins, Wm. O'Brien, Wm. Clendinning et M. Coghlan, A. M. M. Gauthran, Tucker et McDonell, pour l'usage gratuit d'une quantité de bois, à l'association des jeunes irlandais pour l'usage de perches et cordes, à MM. Sharpe & Cie, pour l'usage d'un fourgon.—P. O'Reilly, secrétaire.

Êtes-vous décidé à laisser mourir votre enfant des suites de la choléra des épidémies pendant les chaleurs. Pour qu'il ne pas lui donner trois doses par jour, pendant deux jours, du sirop du Prince de Galles de Mme Harwood et être certain de le guérir et de lui rendre le corps sans aucun danger. Vous en recevrez une bouteille en envoyant 25 cents à votre pharmacien, vous en recevrez une à C. D. MORIN, 14 mai 89.

OU PUIS-ON AVOIR LE PLUS POUR MOINS D'ARGENT?—Voilà une question économique domestique qui, à coup sûr, intéresse tout le monde; car une piastre éparpillée vaut une piastre gagnée. En réponse à la question qui précède, nous disons : allez acheter vos marchandises au magasin de L'ÉTENDUE, ARSENAULT & Cie, 261, rue Ste Catherine, car c'est là où vous trouverez le meilleur choix de Draps, Tweeds, Triodes, Étoffes à robes, etc., à meilleur marché que partout ailleurs.

AMUSEMENT.—Au profit de l'église canadienne française de Ste. Brigitte. Se fait le plus riche et le plus varié qu'il se soit fait dans le quartier Est, s'ouvrant le 3 août (mardi) à 7 hrs. P. M. à l'Académie des Fibres, coin des rues Dorchester et Ste. Anne. Nous apprenons que M. le curé de la paroisse de Ste. Anne, reçoit de la part de son église, un certain nombre de lettres de remerciement, et qu'il reconnaît ce que les amis lui adressent par son organe. A tous cordialement bienvenue. En allant vous amuser à ce bal, n'oubliez pas d'apporter un excellent, édifier une maison à Dieu.

Grande excursion chez Chas. Desjardins & Cie, 261, 263 et 269, rue Ste Catherine, pour acheter des chapeaux à Poissonneau du voyage du "Canada", à Québec.

La victoire que vient de remporter l'honorable M. Mercier, à Saint Hyacinthe, a défrayé ce pays de M. Casavant, ce qui n'empêche pas que pas un établissement n'est plus en position de contenir les désirs du public que celui de N. Prud'homme, marchand de meubles, 237 rue St. Laurent, près de la rue Ontario, meubles de ménage à vendre à bon marché. Bouteilles et réparations de meubles; tapis et prieures cousus et soies, Rideaux chambrés à vendre, Matelas, Paillasses à reporter à des prix très-modérés.

Tribunaux. RECORDER. Devant Son Hon. le Recorder Sexton. Michael Scanlan, 18, journaliste, ivresse et assaut sur la police, \$20 d'amende ou 2 mois, et \$30 de dommages ou 2 autres mois.

James Coghlan, syndic officiel, est condamné à payer \$3.50 à sa servante, Rosa Daigo, comme balance de gages qu'il lui doit.

Philius Roy, vente de liquores le dimanche, \$25 et les frais ou 3 mois.

Hector Domyer, hôtelier, est condamné à payer \$4.70 à sa servante, Elizabeth Simons, comme balance de gages qu'il lui doit.

Il est aussi condamné à payer \$5.25 à une autre de ses servantes, Annie Ryan, comme balance de gages.

Rodrigue Vézina, vente de liquores alcooliques sans licence, \$95 et les frais ou 3 mois.

Alphonse Beauchamp, 23, boucher, ivresse et désordre dans le marché St. Laurent, \$5 ou 1 mois.

John Curran, 33, commerçant, trouvé ivre dans la bâtisse de la halle aux blés, \$5 ou 1 mois.

Patrick Walsh, 10, journaliste et Aimé St. Pierre, 18, cordonnier, assaut sur F. Dunwoodie, 2 mois chacun.

Rebecca Parker, connue sous le nom de Mme Buss, 35, pour avoir tenu une maison de prostitution, \$25 ou 2 mois.

Philomène Beaupré, 34, et Julie McCarthy, 37, pensionnaires de cette maison, 1 mois chacune.

NAISSANCE.

—En cette ville, le 14 août courant, la Dame de M. Stanislas Robitaille, un fils.

DECEFS.

—En cette ville le 14 Août courant, à l'âge de 82 ans et 6 mois, le lieutenant-colonel Toussaint Hubert Jodou, ancien milicien de 1812, et l'époux de Marie-Joséphine de la Rivière, décédé à son domicile, 25, rue St-Jacques, à 5 heures.

Le convoi funéraire sera la demeure de M. Archambault, No. 49, rue Notre-Dame, à 7 hrs. a.m., demain, le 15 courant, pour se rendre à l'église paroissiale Notre-Dame, où un service sera chanté, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDE EXCURSION, DIMANCHE, 17 COURANT, Boucherville, Varennes et Vercheres.

PAR LE VAPEUR LA PRAIRIE, A Boucherville, Varennes et Vercheres. Prix du passage, aller et retour, 25 cts. Départ du quai Bonsecours à 1 heure P.M.

Première grande Excursion Par le nouveau chemin de fer, CHAMBLAY et WEST FARNHAM, DIMANCHE, LE 17 AOUT.

Il y aura une bande magnifique pour l'occasion, et plusieurs hommes de police pour conserver l'ordre et le décorum les plus parfaits.

Des rafraichissements seront servis à Chamblay et à West Farnham. Les chars partiront de Longueuil à 9 h. 30 m. du matin après l'arrivée des bateaux Longueuil et St-Jacques. Le Longueuil partira d'Hochelega à 9 hrs. et l'Hochelega de Longueuil à 8 h 30 m.

Prix du passage, aller et retour : POUR CHAMBLAY..... \$0 50 WEST FARNHAM..... 1 00

Des arrangements ont été faits avec les compagnies des Chars Urbains pour transporter les passagers à temps pour le départ des vapeurs ci-haut mentionnés, depuis les Tanneries et la rue Ste Catherine jusqu'aux quais des vapeurs.

Ces chars qui partiront à 9 hrs à m. du quai Longueuil seront de retour à 7 hrs. p.m., et ne pas oublier qu'ils sont de première classe.

Vu qu'il est probable qu'il n'y aura pas d'autre excursion le dimanche sur ce chemin, nous donnons avis que ce train arrivera à toutes les stations intermédiaires. A vous d'en profiter.

GRANDE ASCENSION DE BALLON A L'île Croibois, DIMANCHE, 17 AOUT.

Pour permettre aux excursionnistes de voir la grande ascension en ballon, il y aura un seul voyage à 1 heure P.M. précédé d'un autre à Boucherville en allant et retour.

On peut se procurer, à bord, des rafraichissements de tempérance seulement, et on fait et se fait la fête de la fête.

Aucun jeu de hasard ne sera permis sur le vapeur. Prix de billet, aller et retour, 10 cts. Il y aura musique à bord.

DEBATS DE LA LÉGISLATURE PROVINCIALE.

Prix: \$2.50 l'exempl. relié. G. ALPH. DESJARDINS, Bureau du "Canadian," Québec. 5 août.—A.

Acte de Faillite de 1875 Et ses amendements. In re JOHN HAROLD.

Le lot No. 1387, sur la rue St. Alexis, dans le quartier Ste Marie, contenant environ 5,000 pieds carrés, et le lot No. 1388, situé près de la rue Dufferin, dans le quartier Ste Marie, contenant environ 1,625 pieds carrés, seront vendus au No. 182 rue St. Jacques, M. A. R. B. I., le 19 courant à DIX heures de l'après-midi.

THOMAS DARLING, Syndic. Montréal, 7 août 1879.

Lisez s'il vous plaît. Aux BOULANGERS et AUTRES.

Une chance très-avantageuse qui se rencontre rarement. VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ située dans le centre des affaires, à Longueuil, appartenant à M. Bruno Normandin, No. 12 rue St. Jean. Maison de 6 pièces, avec 3 étages, lambrisés en briques, avec eau dans la maison, au premier étage, boulangerie au complet, "four" pour le pain, bureau garni, y compris coffre-fort (safe), papiers, chaises, etc.

Roulette et tables de jeu, harmonica, gramophone, "Truck", seigneur, formant en tout 10 voitures.

Le chemin de fer en vote de construction sera en opération sous quelques jours, augmentant par là le commerce à Longueuil.

Le vendeur se réserve le droit de fabriquer la farine préparée et stock de farine "Normandin", ainsi que la recette et poudre Royale et la pratique est composée d'Anglais et de Canadiens.

Le chemin de fer en vote de construction sera en opération sous quelques jours, augmentant par là le commerce à Longueuil.

Le vendeur se réserve le droit de fabriquer la farine préparée et stock de farine "Normandin", ainsi que la recette et poudre Royale et la pratique est composée d'Anglais et de Canadiens.

AVIS.

Une personne qui désire s'établir à Montréal ou ailleurs voudrait trouver à louer une habitation propre pour la fabrication des meubles, charbonnerie et, en même temps, y tenir un débit de vins et liquores. On a de l'habitation, cette même personne s'achèterait un terrain convenable pour bâtir.

AIMÉ SUSTENDAL, à Chestertown, N.-Y. No. 129, rue St. Jacques.

GOTONS BLANCS!

Nous attirons l'attention du public sur notre assortiment de Gotons Blancs, venant d'être révisés. Pour le fait, qualité et le bas prix, ils ne sont pas surpassés à Montréal.

LIGGET & HAMILTON, 13, 15, 17 et 19, RUE ST. JOSEPH. 15 juillet 1879.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société & qui existait entre A. Pion, Jolicoeur & Frères a été dissoute de consentement mutuel, depuis le 1er Août. Jolicoeur & Frères sont les seuls autorisés à régler toutes les affaires de la société.

JOLICOEUR & FRÈRES

continueront les affaires comme par le passé à la même place et garderont les mêmes employés et que M. P. Lafrance, W. O'Donohue, Emmanuel Jacques, E. J. Jacques et plusieurs autres.

Les MEMES MODISTES et TAILLEURS

GROS CŒUR.

Restent aussi au GROS CŒUR. Vous aurez toujours les GARNITURES de CHAPEAUX GRATUITEMENT, patrons de robes et de manteaux, et tailleur d'habitement pour hommes et enfants gratuitement. Toujours à l'enseigne du

GROS CŒUR, Jolicoeur & Frères, 633 & 635 RUE STE CATHERINE 11 AOUT.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.

Chez I. A. Beauvais, 190, rue St. Joseph.

Habillements d'enfants, Chez I. A. Beauvais, 190, rue St Joseph.

Habillements d'enfants, Chez I. A. Beauvais, 190, rue St Joseph.

Habillements d'enfants, Chez I. A. Beauvais, 190, rue St Joseph.

Habillements d'enfants, Chez I. A. Beauvais, 190, rue St Joseph.

HABILLEMENTS D'ENFANTS, CHEZ I. A. BEAUVAIS, 190 Rue St. Joseph 29 mars

AGENCE GENERALE

Des grandes publications périodiques françaises. PATENAUE & LECLERE, Agents-commissionnaires pour la France et autres pays.

Abonnements pris l'année ou la semaine pour toutes les grandes publications périodiques, revues ou journaux religieux, littéraires, politiques, de modes ou illustrés, à des prix extrêmement réduits.

IMPORTATION FRANÇAISE

d'ouvrages de librairie, de musique, de médecine, des instruments de musique, de chirurgie, etc., etc., moyennant une légère commission.

MORTON, PHILLIPS & BULMER. 14 août 1879.

AVIS.

Nous sommes, avec l'intention de demander à la Corporation de Montréal la permission de placer une machine à vapeur et la force de chevaux dans notre établissement, No. 375 rue Notre Dame.

MORTON, PHILLIPS & BULMER. 14 août 1879.

AVIS.

Les personnes qui ont des réclamations contre la succession de f u THOMAS SYMMINGTON, en son vivant de Montréal, et gérant de la compagnie dite "The Sphenical Company," (limitée) sont priés de présenter les titres de leurs réclamations, dûment attestées, au bureau de PETER FULTON, un des exécuteurs testamentaires soussignés, No. 182, rue St. Jacques, Montréal, et les personnes qui sont entendues envers la dite succession sont priés de présenter les titres de leurs réclamations requises de payer aux soussignés.

P. SMITH, PETER FULTON, J. TOUGH, Exécuteurs testamentaires. Montréal, 11 août 1879.—C-143

LES DOUCEURS DE LA PATERNITÉ.

Si vous voulez être certain d'être bien coiffé et d'économiser au moins 40 pour cent, allez chez DUBUQ DUBAU, TELS & OIE, No. 217 rue Notre-Dame, où le gros chien est à la porte.

A VENDRE

Une magnifique propriété, rue St. André, No. 209 & 215, à combie française, couverts en fer-blanc, deux étages et quatre logements de première classe, comprenant bain et cuisine. Une roue est en arrière de la propriété, sur laquelle une bâche peut être construite. Terrain: 67 x 150 pieds.

Les personnes désireuses de profiter d'un grand avantage sont priées de s'adresser, pour plus amples informations, à LOUIS PLAMONDON, Agent d'immeubles, 25 rue St. Jacques.

LAIT DOUX, PUR ET PROPRE

Les personnes qui désirent se procurer l'article ci-dessus voudront bien laisser leur adresse aux adresses ci-dessous: MM. JACQUES FRÈRE, coin des rues Craig et St Laurent.

M. C. PARE, 22 Côte St Lambert. M. M. LANTHIER Fils, 27, rue Notre-Dame. M. J. VIOLETTE & NELSON, 26, rue St-Jacques.

On dirigerait à L. N. F. ROY, Sault-au-Rouge. 15 juillet 1879.

BANQUES EN FAILLITE.

LA MAISON AL DUPUIS FRERES

Donne avis à ses pratiques et au public en général qu'ayant besoin de \$7,300 de la Banque d'Échange, de \$4,000 de la Banque Ville-Marie, et de \$3,800 de la Banque Consolidée, pour rencontrer ses engagements avec ces différentes banques, elle prendra les susdits billets

AU PAIR, c'est-à-dire piastre pour piastre, En échange de MARCHANDISES d'ici à la fin du mois. Ainsi donc, ceux qui ont besoin de marchandises n'ont pas à sacrifier leurs billets de banque chez les courtiers qu'ils aillent chez

DUPUIS FRERES, 605, -RUE STE. CATHERINE, -60 COIN DE LA RUE AMHERST

A l'enseigne des deux Boules Noires. 11 août.

1 dollar p r m o s depuis \$3.00 jusqu'à \$20.00 d'achat. Au-dessus de VINGT dollars le paiement est divisé en 20 mois. dollar par mois depuis \$5.00 jusqu'à \$20.00 d'achat. AGENCE GÉNÉRALE DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ENVOI FRANCO des catalogues ENVOI FRANCO

Librairie Française

M. E. DANSEREAU & CIE., 15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Livraison de tous les ouvrages de LIBRAIRIE française des principaux Écrivains, tel que

A. MAMÉ et FILS (à Tours), F. F. THOMAS FRÈRES (à Limoges), J. LEFORT (à Lille), Vve H. CASTERMAN (à Tournai), V. PALME, J. LECOFFRE, POUSSIEUX FRÈRES, PERRISSE FRÈRE, GAUME et Cie, ALBANEL, Battenwick St., FIRMIN DIDOT et Cie, HACHETE et Cie, J. HETZEL et Cie, GARNIER FRÈRES, L'Abbé Migne, GUILLAUMIN et Cie, CHS. DELAIGRAVE, DELALAIN FRÈRES, G. MASSON, A. DELAHAYE, MARCHAL BILLARD, etc., etc.

Les ventes ont lieu aux prix du Paris, augmentés seulement des frais de douanes et transports, le paiement se faisant par fractions mensuelles

AVIS IMPORTANT POUR LES Acheteurs de Chaussures.

Nous voulons annoncer de nouveau au public qu'à partir de ce jour, nous sommes bien décidé d'écouter notre

STOCK DE CHAUSSURES

à un prix impossible d'avoir ailleurs. L'avantage qui nous donne le moyen de lutter de la sorte, c'est que nous manufacturons nous-mêmes. Nous vous invitons tout cordialement à venir nous rendre une visite avant d'acheter ailleurs. Vous serez très-satisfaits pour le

BON MARCHÉ DE LA CHAUSSURE. VENEZ AU MAGASIN FRANÇAIS, No. 845 1/2 RUE Ste. CATHERINE

Ou à l'enseigne de la LUMIERE ROUGE, Entre les RUES STE. ELIZABETH et SANGUINET.



GAUVREAU & CIE. SEULS AGENTS POUR LE MERVEILLEUX

Fer combine à Repasser, Plisser et à Glacer.

Venez en foule pour le voir, c'est un prodige. Les Dames s'admirent, et il n'y a rien de si bien combiné dans l'univers. Vous êtes tous invités à venir le voir au

No. 126 1/2, RUE ST. LAURENT, Montreal, EN FACE DE CHEZ MEUNIER & GAGNON. ON DEMANDE DES AGENTS. 21 Juillet.

GRANDE EXPOSITION de la PUISSANCE L'agriculture et des Arts d'Ontario, A OTTAWA, DU 22 au 27 Septembre 1879

500 Médailles de la Puissance et \$18,000 offertes en prix.

Les entrées doivent être faites chez le Secrétaire, à Toronto, et au avant les dates sous mentionnées, savoir:

Chevaux, Bêtes à cornes, Moutons, Porcs, Volailles, Instruments d'Agriculture, le ou avant SAMEDI, 30 Août.

Produits d'Horticulture, Ouvrages de Dames, Beaux-Arts, etc., le ou avant SAMEDI, 6 Septembre.

Les listes des prix et les formules d'entrées peuvent être obtenues des Secrétaires de toutes Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture et d'Instituts Mécaniques de la Province.

JOHN R. CRAIG, Sec. Ass. d'Ag. et des Arts de Toronto.

Pour renseignements, s'adresser à GEO. LECLERE, Sec. C. d'Ag. Ou à S. C. STEVENSON, Sec. C. A. et M. 13 août 1879.—Jad.

AVIS.

Je demande à la Cité de Montréal la permission de tenir un clois à bois sur la rue Amherst, No 200. 15 août. F. T. MOORE.

UNIVERSITÉ LAVAL, MONTREAL. OUVERTURE DES COURS. Session 1879-80. FACULTÉ DE DROIT.

L'ouverture des cours de la Faculté de Droit aura lieu MERCREDI, le 1er OCTOBRE, 1879.

Messieurs les Étudiants qui désirent s'inscrire pour ces cours sont priés de s'adresser à

J. ALPH. OUMET, L.L.D., Secrétaire, No. 16, rue St. Jacques.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

L'ouverture des Cours de la Faculté de Médecine aura lieu MERCREDI, le 1er OCTOBRE prochain.

Ces cours seront donnés dans l'ancienne bâtisse de l'École Normale, No. 131, rue

FEUILLETON de la "PATRIE."

LA NIANIA.

PAR HENRY GREVILLE.

Suite.

Vers sept heures, celle-ci apparut, dûment encapuchonnée, portant la pelisse de sa jeune maîtresse, qui s'en revêtit sans perdre de temps. Elles sortirent toutes deux et firent quelques pas; mais au premier tournant, la Niania arrêta Antonine par la manche.

—Tu te trompes de chemin, ma chérie; l'église est par ici. —Nous irons à l'église plus tard, dit Antonine. Suis-moi.

La Niania fit quelques pas; elle était obligée de courir presque pour marcher de concert avec la jeune fille.

—Ma beauté, ma petite chérie, où vas-tu? demanda-t-elle avec crainte.

—Tu as dit que tu donnerais ton salut éternel pour me sauver, répondit Antonine; suis-moi sans rien demander de plus.

La Niania baissa la tête et ne souffla plus mot.

Antonine traversa deux ou trois rues populeuses, pénétra dans une ruelle sombre, et sans hésiter, elle avait pris plaisir à passer tant de fois devant cette maison pendant son hiver solitaire! elle entra dans une maison simple et propre; elle monta un escalier de pierre, et au second elle sonna d'une main vigoureuse. La porte s'ouvrit, un rayon de lumière tomba sur le visage d'Antonine qui avait rejeté son capuchon.

—Antonine! Dieu t'envoie! sois bénie! cria la voix de Dournof, et sans plus rien dire, il emporta la jeune fille dans ses bras.

La Niania referma soigneusement la porte et les suivit dans le salon.

VII

Le petit salon où Dournof avait entraîné sa fiancée était une pièce maussade, comme tous les garnis. Quelques plantes à feuillage vivace sur l'appui intérieur des fenêtres essayaient, mais en vain, de lui donner une apparence joyeuse. Un petit bureau, surchargé de papier; un gros tas de livres et de dossiers sur le parquet, un verre de thé à moitié vide sur un coin de table; tel était l'appartement du jeune homme.

Mais en ce moment Dournof planait au-dessus des misères terrestres: Antonine serrée contre son cœur, il ne sentait plus ni l'injure, ni la colère; il avait une foi absolue en celle qui venait si naïvement à lui comme à son consolateur.

Ils restèrent ainsi pendant une minute, sans songer à échanger une caresse; la Niania, restée debout près de la porte, les regardait et pleurait silencieusement; l'énergie avec laquelle cette rencontre avait été cherchée, le transport qui l'accueillait, lui prouvait combien l'aimour qui unissait les jeunes gens était sérieux et profond.

Enfin, Dournof relâcha son étreinte, et présenta une chaise à Antonine. Le divan était encombré de papiers comme tout le reste; il en repoussa quelques-uns, se fit une petite place et s'assit en face de la jeune fille. La Niania resta debout; depuis qu'elle savait se tenir sur ses jambes, elle ne s'était jamais assise en présence des maîtres.

—Je suis venue, dit Antonine d'une voix tremblante, parce que je voulais absolument vous parler; ma mère vous a offensé, je viens vous en demander pardon.

Dournof fit un geste d'indifférence. Il se souciait bien peu des offenses des autres, aussi longtemps qu'il serait aimé d'Antonine!

—Nous ne pourrions plus nous voir, continua la jeune fille; ma mère a déclaré que je ne serais plus sans elle; j'ai dit ce soir que j'allais à vêpres... C'est bon pour une fois.

Elle se tut. L'idée de ne plus voir Dournof était si douloureuse, qu'elle lui faisait oublier l'autre danger, — le mariage qu'on voulait lui infliger.

—Mais d'où vient tout cela? demanda le jeune homme.

—Titolf m'a demandé en mariage, dit-elle en levant les yeux sur lui.

—Eh bien?

—Et ils m'ont accordée.

—C'est impossible! s'écria Dournof en bondissant sur ses pieds. Ils n'ont pas fait cela!

—Ils l'ont fait.

—Et tu n'as pas résisté?

—J'ai dit à ma mère que je mourrais plutôt que de l'épouser.

—Qu'a-t-elle dit?

—Que toutes les jeunes filles parlent de même, et elle a passé outre.

Dournof se mit à marcher de long en large dans la pièce étroite, éclairée par une seule bougie vacillante. Il avait croisé les bras et incliné sa tête sur sa poitrine, pour comprimer toutes les paroles amères qu'il bouillonnaient en lui, et qu'Antonine ne devait pas entendre.

Il fit cinq ou six fois le tour du salon, puis s'arrêta devant la jeune fille.

—Antonine, dit-il, j'ai encore de l'argent; partons tout de suite, ma mère te recevra bien, nous nous marierons là-bas. Veux-tu?

—Attends, debout devant elle, les bras toujours croisés.

—Non, dit Antonine, en le regardant avec une expression dédaigneuse. Elle a dit qu'elle me maudirait.

—Te maudire? Et de quel droit? De quel droit cette mère impie, qui prétend sacrifier son enfant à son orgueil, à son intérêt, maudirait-elle l'âme loyale qui ne veut pas se vendre? Te maudire? Mais Dieu ne l'écouterait pas!

Antonine se tordit les mains, et ne répondit pas.

—Alors, continua Dournof, tu vas épouser cet homme ridicule?

—Non, dit la jeune fille.

Il se remit à marcher, en parlant cette fois.

—Vois-tu, dit-il, je quitte dès aujourd'hui mes travaux, et je cherche une place dans un ministère...

Antonine se leva.

—Je ne le veux pas, dit-elle avec autorité.

Pourquoi?

—Ta carrière est ailleurs; je ne t'épouserais pas si je te voyais faiblir. Quand on a une idée vraiment grande, on ne l'a quitte ni pour une fortune ni pour une femme. On souffre, et l'on meurt.

—Antonine, cria Dournof, en se prosternant à ses pieds, tu es plus qu'une sainte, tu es une martyre!

La jeune fille secoua tristement la tête, et passa la main dans les boucles épaisses de la chevelure de son ami, agenouillé devant elle.

—Je t'aime, dit-elle, et je veux que tu sois grand.

—Alors, suis-moi! reprit le jeune homme avec impétuosité. Je ne serai grand, si je dois jamais l'être, que par toi et pour toi; sans toi, ma vie n'existe pas.

—Vous avez travaillé avant de me connaître et avant de m'aimer, dit-elle avec douceur. Le but que vous vouliez atteindre existe toujours.

Dournof se leva, et se tint devant elle humblement.

—Tu vaux mille fois mieux que moi, dit-il sur le ton de la prière, mais vois-tu, Antonine, avant de te connaître, je n'étais qu'un enfant. Je suis un homme à présent; sais-tu ce qui m'a fait heureux? C'est la pensée sérieuse que tu as mise dans ma vie. Du jour où tu as promis de m'épouser, je me suis senti chargé d'âme; j'ai pensé au foyer que je devais préparer pour te recevoir, aux difficultés de l'existence, ou peut-être tu me demandais conseil; j'ai repoussé alors comme indignes bien des pensées que peut-être sans toi j'eusse accueillies avec complaisance. Quand on est jeune, vois-tu, on se laisse tenter facilement; je ne te l'ai pas dit, par-

ce que rien ne devait troubler ton repos, et d'ailleurs j'étais sûr de ta réponse! Mais plusieurs fois on m'a proposé de l'argent pour arranger des affaires, — des affaires que tu ne peux pas soupçonner. J'étais très-pauvre dans ce moment-là; une fois même, Antonine, c'était au moment de ta fête, je me creusais la tête pour trouver le moyen de t'offrir quelque bagatelle — j'ai failli succomber; l'affaire était honorable en apparence, — mais la somme qu'on m'offrait était trop forte pour payer le simple accomplissement de mon devoir... J'ai eu méfiance, et j'ai refusé... Tu ne sauras jamais combien j'étais pauvre à ce moment-là, et combien j'ai été violemment tenté. Eh bien! si j'ai eu le courage de refuser, ce n'est pas parce que mes principes, mon éducation et tout cela m'ont retenu... C'est parce que je t'aimais, et que si tu m'avais demandé où j'avais pris cet argent, je n'aurais pas osé te répondre toute la vérité. Tu es ma conscience, Antonine, mon honneur même! Dis, puis-je vivre sans toi?

Elle leva sur lui ses yeux noyés de larmes, mais de larmes d'orgueil et de joie.

A Continuer.

Si vous n'avez pas les punaises, oocelles et barbeaux, demandez à votre épicer, une boîte de poudre DE-SERTEUR, elle est infatigable et est sans poison ce qui permet de l'employer dans tous les meubles. 25 cts la boîte

AVIS.

Le soussigné ayant transporté son stock de marchandises au No. 129 rue St. Laurent, profite de l'occasion pour remercier ses nombreux pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour et sollicite de nouveau leur patronage. Occupant maintenant un local beaucoup plus grand, j'ai augmenté considérablement mon stock, de sorte que le public pourra être certain de trouver tout ce dont il pourra avoir besoin dans cette branche d'affaires.

SPECIALITE: Ouvrage en couverture, plomberie et pose d'appareil de chauffage. Toute commande de ce genre sera exécutée sous le plus court délai et sous sa propre surveillance.

F. DRAPEAU, Couvreur, Plombier et Ferblantier. 120 rue St. Laurent. 25 avril em

LE MEILLEUR CIGARE à 5 cts DU DOMINION, est le "GREAT SUCCES" Manufacturé par G. FISCHER & CIE., 310, RUE ST. PAUL, MONTREAL. 257 N° en fumes amais d'autres. 25 juillet.

PAPIERRIGOLLOT OU MOUTARDE EN FEUILLE POUR SINAPISMES MEDAILLE DE BRONZE Médaille d'Argent. Paris, 1855. HAVRE, 1868. 2000 MEDAILLE D'OR 1872 Lyon, 1872.

IMPRIMERIE LA PATRIE 22 Rue St. Gabriel. A cet établissement on fait toutes sortes d'impressions telles que, Livres, Journaux, Cartes d'Affaires, Cartes de Concert, Cartes de Rafes, Têtes de Compte, Lettres de faire part, Invitations funéraires, Factum, Blancs pour Avocats, Huissiers, etc., etc. A très bas prix.

LE NOUVEL ELIXIR DE VIE GUGA DU PEROU DE J. BAIN PARIS

Le merveilleux Elixir de Vie, GUGA DU PEROU DE BAIN, est le plus puissant régulateur des forces physiques, et son emploi journalier facilite la digestion, développe les facultés intellectuelles, purifie le sang, dissipe les douleurs nerveuses occasionnées par les excès de travail ou de plaisir et rend même aux vieillards, la force et la jeunesse.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

CAPSULES RAQUIN. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies de la gorge, l'angine, le Rhonch, etc. Chez tous les Pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE., 100 Rue St.-Jacques.

Soins et pureté de la bouche. L'Eau du Dr. Pierre sur toute sa concentration. Cette eau dentifrice est la seule éprouvée par le monde éminent. Elle blanchit les dents, adoucit les gencives et purifie la bouche.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

PILULES DEHAUT DU DOCTEUR PARIS

Sont le meilleur et le plus agréable des purgatifs, parce qu'ils sont prisés avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni dégoût ni fatigue.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

LE MEILLEUR CIGARE à 5 cts DU DOMINION, est le "GREAT SUCCES" Manufacturé par G. FISCHER & CIE., 310, RUE ST. PAUL, MONTREAL. 257 N° en fumes amais d'autres. 25 juillet.

PAPIERRIGOLLOT OU MOUTARDE EN FEUILLE POUR SINAPISMES MEDAILLE DE BRONZE Médaille d'Argent. Paris, 1855. HAVRE, 1868. 2000 MEDAILLE D'OR 1872 Lyon, 1872.

IMPRIMERIE LA PATRIE 22 Rue St. Gabriel. A cet établissement on fait toutes sortes d'impressions telles que, Livres, Journaux, Cartes d'Affaires, Cartes de Concert, Cartes de Rafes, Têtes de Compte, Lettres de faire part, Invitations funéraires, Factum, Blancs pour Avocats, Huissiers, etc., etc. A très bas prix.

LE NOUVEL ELIXIR DE VIE GUGA DU PEROU DE J. BAIN PARIS

Le merveilleux Elixir de Vie, GUGA DU PEROU DE BAIN, est le plus puissant régulateur des forces physiques, et son emploi journalier facilite la digestion, développe les facultés intellectuelles, purifie le sang, dissipe les douleurs nerveuses occasionnées par les excès de travail ou de plaisir et rend même aux vieillards, la force et la jeunesse.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

CAPSULES RAQUIN. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies de la gorge, l'angine, le Rhonch, etc. Chez tous les Pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE., 100 Rue St.-Jacques.

Soins et pureté de la bouche. L'Eau du Dr. Pierre sur toute sa concentration. Cette eau dentifrice est la seule éprouvée par le monde éminent. Elle blanchit les dents, adoucit les gencives et purifie la bouche.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

PILULES DEHAUT DU DOCTEUR PARIS

Sont le meilleur et le plus agréable des purgatifs, parce qu'ils sont prisés avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni dégoût ni fatigue.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

Medicines: ELIXIR VINEUX, MAUX DE DENTS, LES GOUTTES JAPONAISES, AUX MERES.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur "MONTREAL" les Mardis, Jendis et Vendredis.

Excursions à bon marché. Paro bateau à vapeur "TERREBONNE" tous les jours des dimanches exceptés, laissant à 10 heures a.m. pour Bocheville, Verennes, Curving's Grove et au Bois Deschamps, etc.

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa. Les vapeurs de la MALLE entre MONTREAL et OTTAWA, commencent leurs voyages réguliers LUNDI, 5 MAI.

LIBRAIRIE IMPRIMERIE ET RELIURE. Payette & Bourgeault, LIBRAIRES, NO. 250 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

CAPSULES RAQUIN. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies de la gorge, l'angine, le Rhonch, etc. Chez tous les Pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE., 100 Rue St.-Jacques.

Soins et pureté de la bouche. L'Eau du Dr. Pierre sur toute sa concentration. Cette eau dentifrice est la seule éprouvée par le monde éminent. Elle blanchit les dents, adoucit les gencives et purifie la bouche.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

PILULES DEHAUT DU DOCTEUR PARIS

Sont le meilleur et le plus agréable des purgatifs, parce qu'ils sont prisés avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni dégoût ni fatigue.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

CAPSULES RAQUIN. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies de la gorge, l'angine, le Rhonch, etc. Chez tous les Pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE., 100 Rue St.-Jacques.

Soins et pureté de la bouche. L'Eau du Dr. Pierre sur toute sa concentration. Cette eau dentifrice est la seule éprouvée par le monde éminent. Elle blanchit les dents, adoucit les gencives et purifie la bouche.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

PILULES DEHAUT DU DOCTEUR PARIS

Sont le meilleur et le plus agréable des purgatifs, parce qu'ils sont prisés avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni dégoût ni fatigue.

LA VIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

CAPSULES RAQUIN. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies de la gorge, l'angine, le Rhonch, etc. Chez tous les Pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE., 100 Rue St.-Jacques.

Soins et pureté de la bouche. L'Eau du Dr. Pierre sur toute sa concentration. Cette eau dentifrice est la seule éprouvée par le monde éminent. Elle blanchit les dents, adoucit les gencives et purifie la bouche.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursion spéciale les Samedis. A compter de Samedi, le 19 courant, un convoi spécial partira d'Hocheville tous les Samedis, à 2.00 hrs P. M., et sera à Mile-End à 2.10 heures, arrêtant aux charismants villages de St. Laurent, Rivière des Prairies, St. Martin, Ste. Rose, Ste. Thérèse, St. Janvier et arrivant à St. Jérôme à 3.25 hrs. Retour: Départ de St. Jérôme à 7.30 hrs A.M., arrivant à Mile-End à 8.50 hrs et à Hocheville à 9.00 hrs.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION EST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursion spéciale les Samedis. A compter de Samedi, le 19 courant, un convoi spécial partira d'Hocheville tous les Samedis, à 2.00 hrs P. M., et sera à Mile-End à 2.10 heures, arrêtant aux charismants villages de St. Laurent, Rivière des Prairies, St. Martin, Ste. Rose, Ste. Thérèse, St. Janvier et arrivant à St. Jérôme à 3.25 hrs. Retour: Départ de St. Jérôme à 7.30 hrs A.M., arrivant à Mile-End à 8.50 hrs et à Hocheville à 9.00 hrs.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION EST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST. Excursions du Samedi. Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières et valables pour aller le Samedi et pour le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Hotels. HOTEL RICHELIEU. Le propriétaire offre ses remerciements à ses nombreux clients et à ses amis en particulier, pour l'encouragement qu'ils lui ont donné, et l'honneur de les prévenir qu'il vient de faire des réparations tellement importantes à sa maison, que l'HOTEL RICHELIEU peut maintenant rivaliser avec les meilleurs hôtels de Montréal.

Hotel du Canada. Rue St. Gabriel, MONTREAL. Cet hôtel est le rendez-vous des marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, bonnes chambres, bureau, télégraphe, buvette.

Mountain Hill House. COTE LA MONTAGNE, QUEBEC. Cet hôtel est avantageusement connu du public à être resté à neuf et offre tout le confort possible aux voyageurs. Le menu ne laisse rien à désirer. Chambres spacieuses à la disposition des dames et voyageurs pour y exposer des marchandises, leurs marchandises. Cet hôtel est situé à proximité des quais des bateaux à vapeur et des gares de chemins de fer. Conditions libérales.

"TIVOLI" RESTAURANT. 58-Place Jacques-Cartier.-58 (Ancien Hotel St. Nicholas). D. SERAFINO GIRALDI, gérant

HOTEL RIVARD, 20 RUE BONSECOURS. Cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes de commerce et des contracteurs en particulier. De grandes améliorations ont été faites pour la commodité de ses voyageurs de la station de Magog et de Newport au Chateau. Chevaux, voitures et écuries à la disposition des pensionnaires. Cigares de premier choix, à des prix très modérés.

M. H. RUFFIN, Ancien chef cuisinier de Son Excellence le Gouverneur Lord Dufferin

Chateau Dasilva, située sur les bords du Lac Memphrémagog, est la plus pittoresque du Canada. A peu de distance de la station de la station de Magog et de Newport au Chateau. Chevaux, voitures et écuries à la disposition des pensionnaires. Cigares de premier choix, à des prix très modérés.